



## Interface Nord-Sud et forum d'échanges sur les questions de société et d'auto-développement

RECEPISSE DE DECLARATION N° : 00295\RDA\J06 du 16 Mars 2009

BP 4717 Yaoundé/Cameroun Tel: (00237): 99588031 - 22068667

Email: [info@fondationkana.org](mailto:info@fondationkana.org) , [fnw@fondationkana.org](mailto:fnw@fondationkana.org)

Web: <http://www.fondationkana.org>

**Rapport de L'Atelier de formation des organisations de la société civile sur la sensibilisation et l'observation électorale.**

**Date : du 08 au 10 septembre 2011-09-08**

**Lieu : Notre Dame De Perpétuel secours de Mbalmayo**

**SUPERVISE PAR : LE PNUD, ONG HORIZONS FEMMES ET TRANSPARENCY INTER. CAMEROUN**

**OBJECTIF GENERALE : formation des formateurs en vue de la sensibilisation et de l'observation électorale**

**RESULTAT ATTENDU : 50 OSC notamment ceux des associations des personnes handicapées sont formées.**

**PERSPECTIVES : les leaders formés formeront à leurs tours des volontaires qui vont se déployer sur le terrain lors du scrutin. Cette phase devra être prise en charge par le PNUD et TRANSPARENCY INTERNATIONAL CAMEROUN. (à l'issue des deux sessions de formation cette perspective sera entreprise)**

**Journée du 2011-09-08**

**L'atelier a commencé à 9H37 avec un certain retard par le :**

- **Mot de bienvenue du directeur de Transparency international Cameroun en la personne de .....**
- **Il a introduit ensuite Mr Simon pierre qui a donné les objectifs :**
  - former les formateurs responsables.
  - 100 formateurs en deux sessions de 50 / groupe dont l'un entamé hier et qui se tiendra du 08 au 12 et le second qui se tiendra du 12 au 14 septembre 2011 pour les restituer sur le terrain pour l'observation, et la sensibilisation.
  - Pouvoir maîtriser les outils juridiques pour l'observation dans le domaine électoral.

Présentation des différents participants et mise sur pied de quelques règles afin que les ateliers se passent convenablement.

Eteindre le téléphone ou mettre sur vibreur

Levée la main pour prendre la parole et ne parler que lorsqu'elle nous est donné

Etre précis et concis.

Et ne pas s'auto censuré et respecter tout le monde

- **Présentation de Sandrine Touko de Transparency International sur la technique d'animation et de formation des adultes.**

A travers un tableau explicatif une différence est faite sur le fait que pour l'enfant on parle de pédagogie et pour l'adulte d'andragogie .ainsi sur cette différence on saura comment apprendre à l'adulte ou l'inculquer les connaissances.

Pratique de l'andragogie : quelques trucs et astuces comme se reconnaître soi même comme apprenant enseignant par exemple s'appuyer sur l'expérience des participants et développer beaucoup d'exemples. etc. ...

Quelques techniques : brainstorming remue-méninge, travaux de groupe, communication visuelle.

Puis les qualités d'un formateur qui doit être un facilitateur et doit avoir une bonne gestion de groupe avoir l'esprit de synthèse, une bonne organisation des idées.

Avoir une aptitude a communiqué.

Il doit se doter d'outil adapté à la cible.

- **Après la pause café qui a eu lieu aux environs de 11h30min a suivi la présentation du Dr Alain Wandji sur les acteurs du processus électoral**

Son objectif était d'identifier les acteurs électoraux et leurs rôles respectifs, nous avons ainsi pu distinguer les acteurs institutionnels, dont les missions bénéficient d'un encadrement juridique, des acteurs non institutionnels

Cinq thèmes de référence ont été repartis à cinq groupes pour un travail plus participatif :

- Thème 1 : citoyen et parti politique

Les intervenants ont pu démontrer que le citoyen est un maillon essentiel du processus électoral et peut intervenir sous plusieurs casquette : électeur animateur facilitateur candidat etc. ...

Ils ont ensuite démontrer le rôle de socialisation et de formation politique des partis politiques. Un lien adé corrélation a pu être démontrer

- Thème 2 : Elecam et conseil constitutionnel

Il était question de faire état du rôle de ces deux acteurs, Elecam crée par la loi de 29 décembre 200... .

Composé d'un conseil électoral de 18 membres chargé de du contrôle et de la supervision des élections, et d'une direction générale des élections charge de la logistique électorale.

Le conseil constitutionnel quant à lui est une émanation de la constitution du 18 janvier 199... . Constitué de 11 membres nommés pour un mandat de six ans il se charge du contentieux électoral et de la proclamation des résultats.

- Thème 3 : média et syndicat

Une classification globale des médias qui sont des vecteurs d'informations et des syndicats qui s'occupent de la conversion des besoins de leurs membres en aspiration politique à travers des mobilisations, revendications, formations etc. . .

Le seul danger pour eux est de parfois se laisser instrumentaliser et de céder aux manipulations partisans ; ils doivent donc essayer d'être impartiaux

➤ Thème 4 : président de la république et Administration publique

➤

Il a été retenu que le PR promulgue les lois électorales et convoque et le corps électoral

Les administrations publiques quant à eux ont des rôles divers et variés par exemple le Mincom s'occupe de la répartition des temps d'antenne.

Le Minatd s'occupe de la sécurisation et sert de relai et joue un rôle d'intermédiaire.

➤ Thème 5 : Eglise, ONG et communauté internationale.

Ils ont également relevé leur rôle dans le processus électoral en précisant les risques d'instrumentalisation et que ces acteurs devraient être impartiaux afin de ne pas influencer les électeurs.

Ensuite à suivre le module 3 a été présenté par Mr Simon Pierre en l'absence du conseil électoral empêché.

Il était question de présenter les différentes phases du processus électoral au Cameroun la phase préélectorale, l'électorale et post électorale.

Comme grande il est à noter que le succès ou l'échec du processus électoral sont conditionnés par la nature et la qualité des instruments juridiques .

Pour ce qui est des observateurs dans les élections, pour ceux nationaux c'est le Ministère de l'administration Nationale qui donne l'autorisation ; et pour les internationaux, c'est le Ministère de relations extérieures.

Après plus de trois heures d'enseignements une pause déjeunée a été bien méritée.

Immédiatement après le quatrième module à savoir :

- **Droits des Femmes et participation citoyenne** présenté par le Professeur Thérèse Atangana Amougou

L'exposé était beaucoup plus centré sur la question du genre afin de lever certains équivoques.

Ainsi contrairement à ce qui est souvent perçu, l'égalité recherchée n'est pas une égalité mathématique mais une égalité de chance.

Nous noterons que le professeur a maîtrisé son sujet se faisant ainsi un exemple concret pour les femmes présentes, d'où la satisfaction globale des participants.

Les échanges étaient d'autant plus intéressants que bon nombre de participants avaient un background sur la question, et cela a permis des échanges qui ont davantage éclairé les participants.

Il est question d'œuvrer pour une prise de conscience collective et individuelle, de travailler à la base dans les familles pour un bien être dans la complémentarité des genres.

Car **LA DEMOCRATIE SE CONSOLIDE AVEC LE GENRE, ET PAR CONSÉQUENT AVEC LES HOMMES ET LES FEMMES !!!**

- Ne perdons pas de vue qu'un peu plus d'un Homme sur deux est une femme !!!

**Journée du 2011-09-09**

**L'atelier a commencé à 9H00 par le :**

- **Mot de bienvenue du journaliste du quotidien Mutation Alain Blaise Batongué** qui a entretenu les participants sur le rôle crucial des médias dans la couverture impartiale et équitable des processus électoraux.

Son module nous a permis de comprendre l'enjeu des médias dans les processus électoraux, et l'engagement des journalistes qui peut parfois jouer un rôle impartial surtout quand ils sont instrumentalisés.

Aussi un document a été distribué aux participants pour être mieux édifiés.

A la fin de son exposé des séries de questions réponse ont permis de mieux comprendre l'enjeu des journalistes et média sur le processus électoral.

Après une pause café de 30 minutes, **le Dr Joseph Oye étant absent, alors le représentant de SIGHTSAVERS en la personne de Cyrille Evini à , exposé sous le thème : prise en compte des personnes handicapées dans le processus électoral.**

Il a donc été question pour lui de parler en brèche de la question handicap, et de l'intérêt de ces derniers à s'impliquer sur le processus électoral.

Le coordonnateur de la Fondation Kana a été désigné pour présenter l'activité de sensibilisation auprès des personnes en situation de handicap, pendant 10 minutes, cette expérience a été partagée avec tous les participants.

Quelques points importants ont été notés, lors de l'exposé de Mr Evini de SIGHTSAVERS

### **Analyse de la situation**

- Les Personnes Handicapées et leurs familles et relations représentent un important vivier électoral
- Plusieurs personnes handicapées se désintéressent à la vie politique
- Marginalisation des personnes handicapées du processus électoral : absence de stratégies ciblées pour faciliter leur participation
- Barrières physiques et comportementales à l'accessibilité

### **Que peuvent faire les OSC pour l'inclusion sociale des personnes handicapées?**

- Promouvoir l'inscription des actions positives visant à la participation des personnes handicapées à la vie politique et à la vie publique dans les programmes des partis politiques
- Cibler les personnes handicapées, en tant que groupe marginalisé, dans le cadre de leurs actions de participation, appui/accompagnement et suivi des opérations électorales
- Mobiliser et soutenir les personnes handicapées pour le retrait de leur carte d'électeur et pour aller effectivement voter
- Prêter une attention particulière au caractère inclusif du processus électoral et en particulier la participation des personnes handicapées
- Prendre en compte l'approche handicap dans toutes leurs opérations et rapports.
- Promouvoir la représentation des personnes handicapées dans les instances électives
- Sensibiliser les autorités sur la nécessité de ratifier la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées

## Exemples d'aménagements raisonnables dans le cadre du processus électoral

- Communication accessible: gros caractères, braille, audio, langage de signes
- Aménagements infrastructures: rampes, luminosité, contraste, etc
- Hauteur des urnes
- Bulletin de vote tactile
- Facilitation du déplacement des personnes handicapées le jour du vote

Pour lui la question handicap devrait intéresser tous les citoyens car si nous ne pouvons rien faire pour ces derniers alors faisons le pour nous car : nous sommes disposés à le devenir du fait de l'âge qui entrainera probablement d'une manière à l'autre le changement de notre morphologie et nous mettra en situation de handicap. Aussi un accident quelconque pourrait nous le faire devenir.

Après cela une pause déjeunée s'en est suivie et immédiatement après, **Simon Pierre NANITELAMIO du PNUD** a fait une communication sur **LES NORMES INTERNATIONALES EN MATIERE D'OBSERVATION ELECTORALE**.

Pour lui, il était question d'expliquer l'implication des différents partenaires internationaux et des nations unies pour la supervision des élections.

Il est retenu que les Nations unies s'impliquent dans les élections sauf et seulement si le pays qui organise les élections en fait la demande.

Il a également expliqué que le Cameroun est en Afrique l'un des rares pays qui finance elle-même les élections.

Les quelques points suivants ont été relevé :

➤ **Mais qui sont donc les observateurs électoraux?**

Il s'agit de personnes compétentes en matière électoral qui ont pour mission de suivre de près le déroulement, dans un pays, du processus électoral **pour vérifier qu'il se déroule dans des conditions de liberté, de régularité et d'honnêteté conformes globalement aux normes et standards internationaux.**

- L'observation électoral ne constitue en fait que l'application au processus électoral de règles courantes dans bien des domaines de la vie en société. En effet, dans tous les pays, pour les actes importants de la vie privée et publique, **il faut qu'un témoin authentifie non seulement la réalité de l'acte, mais également sa conformité avec les normes qui le régissent.**

En ce qui concerne les élections, **l'observateur électoral devient ainsi le témoin privilégié, et souvent officiel**, de l'événement le plus important de la vie démocratique dans un pays.

- On notera que la coopération des gouvernements avec les missions d'observation électoral s'accompagne généralement de la coopération des partis politiques engagés dans la bataille électoral, alors que l'opinion publique non seulement accepte la présence des observateurs électoraux, mais la souhaite de plus en plus souvent.

**Cette présence devient pour les électeurs la garantie de leur liberté de choix ainsi que de leur protection contre l'arbitraire, toujours possible, du gouvernement ou des partis politiques.**

Sa communication s'est déroulée de manière interactive afin que chacun des participants pose la plus de questions et à la fin un module de formation a été remis pour beaucoup mieux de compréhension.

Par la suite de **le Dr Justice DIFFO à communiquer sur le processus d'observation électorale dans le contexte camerounais**

Elle a commencé son propos en définissant ceci : **L'observation des droits humains en question...**

- **L'observation** consiste à **évaluer le processus électoral conformément aux principes internationaux qui gouvernent les élections libres et démocratiques et au système juridique du pays où ils se déroulent, étant entendu que, en dernière instance, ce sont les citoyens qui déterminent la crédibilité et la légitimité d'un processus électoral.**

Et les remarques suivantes ont été tirées

- Une élection démocratique, c'est-à-dire transparente, ouverte, juste et équitable, est celle qui intègre pleinement la dimension « droits de l'homme » à toutes les phases du processus : **avant, pendant et après les élections**

**Questions relatives aux droits de l'homme à suivre de près :**

- **Les partis, les candidats et les militants** ont-ils joui d'une sécurité égale ?
- Les électeurs ont-ils été en mesure de **déposer leurs bulletins librement**, sans crainte ni intimidation ?
- **Le secret du scrutin** a-t-il été observé ?
- La conduite de l'ensemble du scrutin a-t-elle été de nature à éviter **les fraudes et les irrégularités** ?
- **Tous les acteurs nationaux majeurs** ont-ils **publiquement accepté de se soumettre au résultat des élections** ?
- **Bien plus, existe-t-il une Charte consensuelle de bonne conduite des élections** ?
- Quelles sont les **préoccupations de la communauté internationale** ? Sont-elles prises en compte ?
- 

Comme les autres exposants, une série de questions réponse nous a permis de mieux nous édifier en plus du support remis.

C'est ainsi que cette deuxième journée s'est terminée.

Journée du 2011-09-10

L'atelier a commencé a 9H00 par :

La synthèse de la deuxième journée. Immédiatement après, le Pr Alain Didier OLINGA a entretenu les participants sur la gestion du contentieux électoral au Cameroun : état critique des lieux et perspectives en vue d'élections apaisées et respectueuses des droits de l'homme.

Il a été question pour lieu de faire un état critique des lieux sur les élections au Cameroun, et de donner les différents contentieux que nous pouvons avoir lors des élections. Contentieux des sigles pour les partis, de publication des listes etc.....

Cet exposé a pris plus de deux heures car édifiants de part sa pertinence, car en tant qu'observateur il fallait bien maîtriser les quelques rouages possibles.

Car pour ce qui est du cas pratique des observateurs que nous devrions être, alors a suivi une présentation de Mr Peter ESSOKA sur le comportement d'un observateur, Quel est son rôle, que doit-il faire le jour du scrutin ? Son comportement, qui doit lui donner l'autorisation etc.....

Ainsi un guide de l'observateur a été distribué avec des cas pratiques pendant toute une matinée afin que l'imprégnation soit complète.

Ainsi après deux jours près de cinquante OSC dont la Fondation Kana ont été formés pour cette première phase en attendant une convocation de la part des organisateurs pour le suivi des activités.



Quelques attitudes lors de L'atelier

